



La chaise à porteurs du château de Marsillargues

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Auteurs

Hélène Palouzié (H. P.)

Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Hérault
CRMH, DRAC Languedoc-Roussillon

Véronique de Buhren (V. B.)

Restauratrice de textiles anciens
Atelier de restauration du musée des Tissus de Lyon

Alain Chevalier (A. C.)

Conservateur en chef du patrimoine
Musée de la Révolution française, Vizille

Magdeleine Clermont-Joly (M. C.-J.)

Conservateur en chef du patrimoine, ARC-Nucléart

Christian Dufaud (C. D.)

Président des Amis du musée Paul Pastre

Jean-Louis Libourel (J.-L. L.)

Conservateur en chef honoraire du patrimoine

Marie Maggiani (M. M.)

Docteur en histoire de l'art

Ursula Mariak (U. M.)

Restauratrice d'œuvres sculptées et polychromées, ARC-Nucléart

La chaise à porteurs du château de Marsillargues

Couverture et page précédente :

La chaise à porteurs du château
de Marsillargues, début XVIII^e siècle.

La chaise à porteurs du château de Marsillargues est un modèle exceptionnel comparable à celle conservée au musée du Petit Palais à Paris ou encore à celle de la collection du Prince Ernst-Auguste de Hanovre. S'il existe un grand nombre de chaises à porteurs, rares sont les modèles de la première moitié du XVIII^e siècle à être conservés en France : seulement 23 chaises à porteurs de cette époque sont classées au titre des Monuments historiques. Objet utilitaire conçu comme un objet d'intérieur qui participe à l'ornementation du château et n'en sort que pour de courtes visites, la chaise à porteurs se caractérise par la richesse de son décor. Par un éclairage à la fois historique et technique, les auteurs de l'ouvrage redonnent sa juste place à un objet peu étudié par les historiens de l'art.

Formée d'une caisse en bois polychromé et doré, la chaise à porteurs de Marsillargues s'ouvre par une porte en façade. Les fenêtres sont munies de châssis vitrés coulissants et escamotables. L'ensemble est surmonté d'un toit recouvert de cuir permettant de résister aux intempéries. L'intérieur, plus luxueux, est habillé d'un tissu de damas de soie bordé de galons frangés. Les panneaux de la caisse portent un décor symétrique très raffiné, constitué de motifs floraux et animaliers : bordures en rinceaux, guirlandes de fleurs et de feuillages, têtes d'aigles stylisées et coquillages. Sur la porte en façade et au dos de la caisse sont figurées les armoiries des familles Nogaret et Louet.

Sauvée par l'érudit Paul Pastre auquel on doit le musée situé au rez-de-chaussée du château, la chaise à porteurs a été gravement endommagée par l'inondation de l'édifice en 2002. La démarche de sauvegarde et de restauration initiée et suivie par la DRAC est le fruit d'un effort collectif de longue haleine qui a duré près de 9 ans et dont le public peut admirer aujourd'hui le résultat. Les actions conjuguées de tous les partenaires, notamment les amis du musée Paul Pastre, ont été récompensées par le prix du concours ARC-Nucléart 2008 qui

offre aux lauréats une restauration gratuite d'une œuvre patrimoniale. La chaise à porteurs a été prise en charge au Centre d'Énergie Atomique de Grenoble dans les ateliers d'ARC-Nucléart. Elle a bénéficié des techniques de pointe du laboratoire : désinsectisation par irradiation sous rayonnement gamma, dévernissage après observation de la fluorescence UV. Sa restauration a nécessité les compétences des meilleurs spécialistes des différents matériaux qui la constituent : bois, polychromie, métal, verre et cuir.

Dans le respect de la déontologie de la restauration qui ne doit pas masquer par une restauration abusive l'histoire de l'œuvre et les effets du temps, les travaux ont été exécutés dans le but d'assurer la conservation de la chaise et sa présentation au public. Grâce à l'aide financière des Monuments historiques et du Conseil général de l'Hérault, la garniture intérieure a été traitée au musée des Tissus à Lyon, structure des plus compétentes en France en ce domaine. Le classement de la chaise à porteurs au titre des Monuments historiques le 5 février 2010 est venu couronner sa renaissance. Après avoir été exposée au musée de la Révolution française de Vizille en 2011, pendant les travaux nécessaires à sa présentation dans le château de Marsillargues, la chaise à porteurs est aujourd'hui la pièce phare des collections du musée et certainement le point de départ d'un projet de valorisation des collections au sein même du château.

Didier Deschamps
Directeur régional des affaires culturelles

Installé sur le site du CEA-Grenoble, ARC-Nucléart est un laboratoire de recherche et un atelier de conservation-restauration organisé sous forme de Groupement d'Intérêt Public Culturel dépendant de cinq tutelles : le CEA, le ministère de la Culture et de la Communication, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Grenoble et l'association ProNucléart.

Le laboratoire a été créé il y a 40 ans pour permettre l'utilisation de technologies utilisant, pour la préservation du patrimoine, le rayonnement gamma émis par des sources radioactives. Depuis lors, l'atelier met en œuvre toute une palette de procédés pour la conservation des vestiges archéologiques en matériaux organiques gorgés d'eau, allant, dans ce domaine, de l'accompagnement des archéologues sur le terrain jusqu'à la présentation muséographique sur support de l'objet restauré.

ARC-Nucléart propose également des prestations de conservation-restauration pour les œuvres du patrimoine historique en bois, en s'appuyant sur des équipements de pointe pour, notamment, la recherche et l'analyse des polychromies. Par ailleurs, le laboratoire développe des travaux de recherche et des collaborations avec l'industrie.

Afin d'aider les communes à sauvegarder leur patrimoine en leur permettant d'avoir accès aux technologies mises en œuvre par ARC-Nucléart, le CEA a créé en 2002, avec l'Association des Maires de France, le concours « Sauvez le patrimoine de votre commune ». En dix ans, 44 œuvres – sélectionnées parmi 353 dossiers – ont été prises en charge, traitées et restaurées par ARC-Nucléart, dans le cadre de ce mécénat.

Si les œuvres religieuses anciennes sont les plus nombreuses à avoir été présentées au concours et retenues par le jury, des objets du patrimoine civil particulièrement intéressants – témoins de la vie

communautaire, de l'artisanat et de l'industrie – ont également été désignés comme lauréats : jacquemarts, tambour de garde-champêtre et pompe à incendie, soufflet de forge et roue hydraulique, traîneau hippomobile de promenade et chaise à porteurs, la chaise à porteurs du château de Marsillargues.

Cette dernière pièce, la plus raffinée, a fait l'objet d'une opération de conservation-restauration particulièrement exemplaire, associant plusieurs restaurateurs spécialisés qui, avec patience et minutie, lui ont redonné une partie de son lustre d'autrefois.

La restitution de cette magnifique œuvre, au cours d'une cérémonie qui a permis à ARC-Nucléart de présenter les différentes étapes de sa restauration, a été un moment fort de rencontre et de plaisir partagé avec les Amis du musée Paul Pastre, le conservateur des antiquités et objets d'art de l'Hérault, les élus et les habitants de Marsillargues.

Francis Bertrand
Directeur d'ARC-Nucléart

La chaise à porteurs, objet de luxe et de distinction

Molière en fait arriver une sur la scène dans *Les Précieuses ridicules*, et, devant le refus de Mascarille de payer sa course, giflant même un des porteurs, l'autre « plus énergique, saisit un des bâtons de la chaise et sa mimique est assez expressive pour contraindre Mascarille à s'acquitter de son dû et même à y ajouter une indemnité pour le soufflet ». C'est dans l'ouvrage de Claude Duneton *La Puce à l'oreille ; les expressions populaires et leurs origines* (Stock, 1978), que l'on apprend l'origine de l'expression « mener une vie de bâton de chaise ».

Car avant d'être une pièce de musée un peu étrange ou un bel objet décoratif, la chaise à porteurs fut une présence discrète et quotidienne dans le paysage urbain de l'Ancien Régime. Charles Quint ou Catherine de Médicis avaient recours à des sièges portés, mais c'est au XVII^e siècle que la chaise à porteurs prend la forme que nous lui connaissons. Cette caisse en bois puis en toile peinte, vitrée sur trois côtés, renferme un siège accessible par la portière située à l'avant. Ses principes constructifs sont simples et répondent à des critères de solidité et de légèreté car deux hommes doivent pouvoir transporter son occupant à la seule force de leurs bras. Outre les bretelles en cuir appelées bricoles, qui font reposer une partie du poids de la chaise sur leurs épaules, les porteurs disposent de deux bâtons, longs de plus de 3 mètres, glissés dans les passants métalliques fixés sous les vitres latérales.

En France, comme en Italie et en Angleterre, la chaise à porteurs connaît un succès rapide. Loin d'être réservée à une élite, elle est accessible à tous. Il existe très tôt des services de chaises publiques, louées pour quelques heures, pour un trajet défini ou pour une occasion particulière. C'est le cas à Paris (1617)¹, Aix-en-Provence (1634) et Marseille (1663). Toutefois il est plus convenable d'avoir sa propre chaise, qui



Pages précédentes :

Joseph Vernet (1714-1789). Le port de Marseille, détail de l'embarquement des marchandises, 1754.

complète souvent – mais pas systématiquement – la possession d'un véhicule hippomobile. Marquée à l'avant et à l'arrière des armoiries de la famille, enrichie de peintures, sculptures et dorures, elle séduit par sa beauté formelle.

Mais au-delà de ses qualités esthétiques, le véhicule est aussi un objet signifiant. Par essence exposé aux regards extérieurs, c'est un outil de communication d'autant plus efficace qu'il est mobile. Blason et décor peint, porteurs vêtus aux couleurs de la maison suggèrent une aisance financière indissociable d'un mode de vie que l'on qualifiera d'aristocratique. Posséder un équipage (grand carrosse, berline, puis cabriolet) est signe de richesse et de réussite, presque une obligation pour qui veut maintenir son rang. Plus modeste, la chaise à porteurs a néanmoins su se rendre indispensable et devenir, grâce à de nombreux atouts, le moyen de locomotion urbain par excellence. Car contrairement aux idées reçues, la chaise à porteurs n'est pas l'apanage des femmes et des prélats. Le mimétisme social pousse hommes et femmes de la bonne société, pour peu qu'ils en éprouvent le besoin ou la nécessité, à y recourir.

Moins volumineuse qu'un équipage, elle peut emprunter des rues étroites et contourner avec aisance les obstacles (étals des marchands, piétons, gravats...) à condition que les porteurs soient compétents. Son occupant arrivera rapidement à bon port, certes un peu secoué – les pavés sont glissants et la marche parfois saccadée – mais les souliers non crottés et « aussi propre que si l'on sortait de la boîte d'un enchanteur »². Ses dimensions réduites assurent un faible encombrement. Une fois les bâtons déposés, on la range facilement contre un mur ou sur le palier du grand escalier. La chaise à porteurs est ainsi accessible sans contrainte contrairement à la

voiture hippomobile qu'il faut préparer. Pour la protéger de la poussière et de l'humidité on se contentera d'une chemise de toile ou d'une bâche cirée lorsqu'on ne dispose pas de guérite (sorte de grande boîte en bois).

Mais sa qualité première est sans doute son coût ! A l'exception de menues réparations et des gages des porteurs, souvent attachés à la domesticité de la maison, la chaise à porteurs n'engage aucun frais. A l'inverse, un équipage est synonyme d'obligations : location de remise et d'écuries, entretien des chevaux à l'année (fourrage, maréchal-ferrant), intervention du charron, emploi d'un cocher, d'un palefrenier et d'un garçon d'écurie...

La principale dépense d'une chaise à porteurs est son achat auprès de l'artisan qui la fabrique et la vend : le sellier-carrossier². Depuis 1679 ce dernier est en effet officiellement chargé de superviser la réalisation d'une chaise à porteurs dans laquelle interviennent plusieurs corps de métiers : menuisier pour l'ossature en bois, sellier pour la pose du cuir, du tissu et des parties métalliques, peintre et doreur pour la dernière étape.

Parfois le client fournit le textile, suivant une pratique remontant à l'époque des premiers carrosses. Les velours sont fréquents ; plus résistants à l'usure (frottements répétés) que les damas ou les soieries, ces étoffes d'ameublement donnent une idée du souci de confort. Enfin, un grand soin est apporté au décor peint de nombreuses chaises. L'art de la transcription des modèles gravés y dépasse la simple maîtrise technique et le sens de la composition.

Les prix et les délais de fabrication varient selon la qualité des matériaux employés, la réputation de l'atelier et la destination du véhicule (commande particulière ou pièce prête à la vente). La typologie des chaises à porteurs françaises



Estampe d'après Moreau le Jeune (1741-1814).

Source : Pierre Gaxotte (prés.), *Histoire de la vie française*, tome 5 l'Esprit XVIII^e siècle, Paris, éditions de l'Illustration, 1972, p. 85.



Le grand théâtre de Bordeaux inauguré en 1780.

Source : Paul Butel, *Vivre à Bordeaux sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1999, s.p.

reflète l'évolution observée dans le domaine des arts décoratifs. Tout au long du XVIII^e siècle, qui fut « le » siècle de la chaise à porteurs, se juxtaposent les tendances du moment que l'on se doit de suivre, les choix individuels pour un décor par exemple, mais aussi les spécificités régionales puisqu'il existe des chaises « au goût de Paris, de Lyon, de Nantes, d'Avignon, etc »³.

Mais rares sont les chaises « signées » (initiales gravées, vignettes manuscrites ou imprimées), sorties d'ateliers dont on peine à retrouver la trace dans les archives. S'ajoute l'absence d'étude sur la production de la capitale, et la méconnaissance de l'ampleur et des moyens de diffusion des créations (gravures et dessins, contacts entre clients ou entre artisans).

Enfin, ne négligeons pas la force des savoir-faire locaux. En matière de chaises à porteurs comme de mobilier, la province a certes adopté les nouveautés venues de la capitale, mais elle a aussi adapté et intégré ces propositions à sa propre identité technique, artisanale et artistique. Ainsi « c'étoit un goût très répandu en Provence d'avoir des chaises ornées » signale Mariette⁴. Il est vrai qu'un certain nombre de chaises à porteurs localisées aux alentours d'Aix et de Marseille permettent de définir un « style » provençal, confirmé par deux exemplaires signés de fabricants marseillais des années 1780. Reconnaisable à son profil ondulé, décorée de simples frises végétales qui soulignent les panneaux, embellie de discrètes sculptures et de plumets métalliques aux angles de l'impériale, la chaise provençale est fort élégante.

Au-delà des aspects formels, notons deux éléments plus techniques : une assise à charnières pour ménager un coffre sous les pieds de l'occupant et des volets mobiles, équivalents des persiennes, qui complètent les rideaux (à franges ou en store) en taffetas pour se protéger du soleil brûlant.

Est-ce le désir d'avoir un modèle avignonnais provençal qui pousse en 1725 une riche Toulousaine à commander sa chaise à porteurs auprès d'un atelier avignonnais ? Elle pouvait en effet s'adresser à un des nombreux fabricants de sa ville, capable de satisfaire l'élite de la région⁵. Mais la réputation de Jean-François Guynaud semble avoir dépassé les frontières du Comtat venaissin⁶. Dans une lettre au ton direct et professionnel, il détaille l'ouvrage, prodigue quelques conseils (préférer un velours au damas, acheter le verre à Toulouse), et n'oublie pas de signaler parmi ses clients l'évêque d'Agde, la marquise de Toirax et de « bonnes bourgeois et marchandes » de Montpellier.

En réalité l'épouse du président au parlement de Toulouse est passée par un intermédiaire, probablement lui aussi client de l'artisan. En effet, le mimétisme social, autrement dit la conformité aux codes sociaux de la représentation, incite parfois à la copie pure et simple des objets de consommation⁷. Ainsi, peut-être optera-t-elle pour « un fond de cannelle clair (...), gris ou jonquille » tels qu'on en voit à Montpellier ? Dans tous les cas « elle aura lieu d'être plus que contente comme l'ont été tous ceux qui ont agi de cette façon avec [lui] ».

Spécificités locales, caractéristiques régionales, provincialisme conduisent à la création de modèles rattachés à la ville qui les a vus naître. Des indices formels ou structurels permettent alors, avec prudence, de proposer une zone géographique d'origine, telles ces chaises à porteurs que l'on qualifiera de languedociennes, datées des années 1770-1780 et visibles dans la région de Toulouse notamment.

Pages suivantes :
Montpellier, Place Royale du Peyrou (détail des chaises à porteurs), huile sur toile, vers 1700, collection particulière.





Chaises à porteurs du XVIII^e siècle des musées de Nîmes (musée du Vieux Nîmes) et de Sète (musée Paul Valéry).

Chaise à porteurs aux armes des d'Amoureux, Uzès, vers 1740-1750.

La Révolution marque un coup d'arrêt de la production des chaises à porteurs, concurrencées depuis une vingtaine d'années par les nouvelles voitures hippomobiles, petites et légères. Leur utilisation s'essouffle et se marginalise pour s'éteindre au milieu du XIX^e siècle. Longtemps oubliées, les chaises à porteurs sortent aujourd'hui de l'ombre. Preuve de cet intérêt, la restauration de la chaise de Marsillargues apporte sa contribution à leur connaissance et reconnaissance.

(M. M.)





La légendaire splendeur du château de Marsillargues : architecture, décor et mobilier

« C'est au tout premier rang des belles résidences que sans conteste, il faut placer le château de Marsillargues (...) ».

Albert Leenhardt

Quelques belles résidences des environs de Montpellier, 1932.

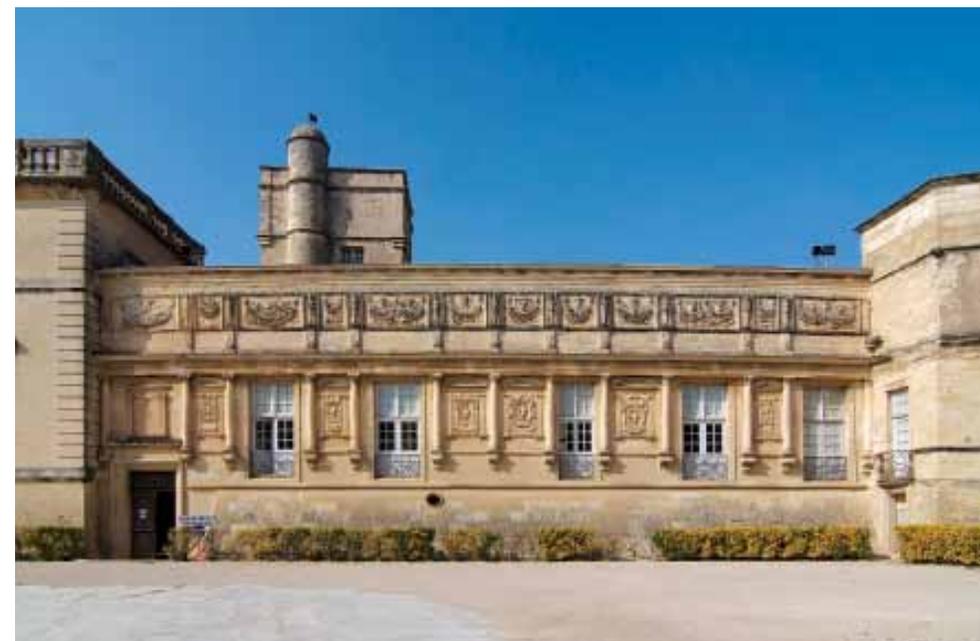
A Marsillargues, les arènes, lieu de sociabilité villageoise dédié à la bouvine, prennent place entre le château et l'église. Cette concentration de monuments emblématiques, tous protégés au titre des Monuments historiques⁸, signe le riche passé de Marsillargues, terroir du célèbre juriste montpelliérain Guillaume de Nogaret (v.1260-1313) et des seigneurs de Calvisson.

Construit sur l'emplacement du château des Nogaret dont on peut toujours admirer la tour carrée, le château actuel surprend par sa composition : deux grands corps que rien ne relie se font face de part et d'autre de l'axe du jardin. Il faut restituer par la pensée ce corps absent, projeté en 1767 mais jamais construit, joignant les deux ailes existantes par une aile transversale fermant la cour d'honneur et sous laquelle seraient passés les carrosses⁹. Faute de corps principal, le marquis de Calvisson Anne-Joseph de Louet (1715-1781), lieutenant du roi, crée en 1767 un corps bas d'orangerie couronné de balustres pour fermer la composition à l'est.

Les deux façades jumelles ne sont pourtant pas contemporaines. Celle du nord, datant du milieu du XVI^e siècle, constitue une des plus belles réalisations méridionales de la Renaissance¹⁰. Le parti et le style de l'ouvrage sont si étroitement apparentés à ceux du château d'Uzès qu'on peut assigner à ces deux réalisations un auteur unique, encore à identifier. Son pendant sud, construit en 1679 à l'initiative de Jean-Louis II de Louet (1630-1700), lieutenant général du Languedoc, est une imitation à l'identique de Ponce



Château de Marsillargues, façade nord (détail).



Alexis de La Feuille, inspecteur pour le roi sur le chantier du Canal des deux mers assisté des maîtres-maçons Gabriel Dardailhon et Jacques Cubizol et du sculpteur Philippe Mauric. La Feuille est également l'auteur du pavillon d'escalier, qui conclut l'extrémité de l'aile la plus ancienne, et auquel répond, sans escalier cette fois, le pavillon symétrique de l'aile neuve. En miroir du corps de la Renaissance, cette réplique est une véritable prouesse, de même nature que celle d'un Le Vau amplifiant l'aile de Pierre Lescot au Louvre¹¹.

C'est dans le détail que ces deux corps se distinguent : la façade Renaissance se caractérise par un petit ordre à colonnes composites, rigoureusement copié sur celui du temple de Diane à Nîmes ainsi que les frontons, alternativement curvilignes et triangulaires, qui couvrent les fenêtres. Les bas-reliefs sont ornés de guirlandes de fruits, de masques, de bucranes, de blasons et d'emblèmes royaux : le porc-épic de Louis XII, la salamandre de François I^{er}, la lune et le monogramme de Diane de Poitiers (référence au règne d'Henri II). Les motifs décoratifs extérieurs de l'aile sud sont dans le même esprit : emblèmes du roi (soleil), trophées militaires, monogrammes et scènes historiques.



Château de Marsillargues, façade nord.

Château d'Uzès.



Vue intérieure du château de Marsillargues, décors de gypserie du salon de musique.

A la Révolution, les façades seront bûchées, mais le château restera propriété des Calvisson et de leurs descendants : en 1837, par alliance avec Eugénie de Louet, il échoit au baron Gaspard Prosper de Calvière avant de devenir propriété des Saizieu, cousins des Calvière. En 1875, la Société archéologique de Montpellier observait « que son architecture tant intérieure qu'extérieure se distinguait par des détails d'ornementation, extrêmement riches et comparables à ce que cette époque a produit de plus important dans les châteaux de la Loire ». En 1947, la commune acquiert le château et y installe un musée.¹³

Dénaturé par l'incendie du 20 mai 1936 qui ravage la galerie Louis XVI, la chambre Louis XIII, le boudoir de la baronne et tout l'étage supérieur de l'aile nord, le décor intérieur subsistant concerne essentiellement les gypseries du XVIII^e siècle des appartements du premier étage et le lavabo de la salle à manger à incrustations de rocailles. Evoquant la vie d'Anne-Joseph de Louet (1715-1781), époux en secondes noces de Pauline du Cheyla (1740-1823), Albert Leenhard témoigne de la splendeur passée : « Ils mènent un train, dont toutes les belles choses subsistant à Marsillargues permettent de se faire une idée. Ce sont au pied du bel escalier à rampe de fer forgé les magnifiques torchères, c'est la chambre de parade [dite chambre Louis XIII] avec le lit Louis XIV derrière la balustrade, avec son plafond à caissons peints et ses glaces de Venise, c'est la



Vues intérieures du château de Marsillargues : chambre Louis XII et Grande galerie avant et après l'incendie de 1936.



Portrait de François de Louet (1714-1752), frère de Anne-Joseph de Louet (1715-1823), coll. part.



pièce tendue d'étoffes de la Compagnie des Indes ; tout, jusqu'au coin le plus discret du château respire le luxe le plus raffiné ». C'est dans le grand salon Louis XVI que se trouvait l'essentiel des objets d'art : « [...] il est immense et contient des richesses artistiques d'une incalculable valeur, miniatures, émaux, faïences, objets familiers, emblèmes divers »¹⁴.

Portrait de Jeanne-Pauline de Cheyla (1740-1823), épouse d'Anne-Joseph de Louet (détail). Louis-Michel van Loo (1707-1771), 1760, coll. part.

Les inventaires de succession sont significatifs de cette opulence : parmi les biens du comte de Calvisson, François de Louet, abbé de Saint-Gilles, mort en 1707, figurent : « une quaisse [...] remplie de petites pièces de fayance pour le fruit servant à l'office, [...] une papetonière de fayance de Montp[ellier], plus deux seaux à rafraîchir les liqueurs aussy fayance de Montp[ellier], plus trois saladiers de même, plus six gobelets de même [...] plus sept assietes de fayance de Montp[ellier] »¹⁵. Celui dressé à la mort en 1781 d'Anne-Joseph de Louet est : « [...] 11.719 livres et 2 sols de glaces, 8.508 livres d'argenteries et de vaisselle en argent, 4.895 livres 10 sols d'ouvrages de bibliothèque, [...], 6.820 livres de chevaux, d'harnais, de voitures, etc... ». Emblématique de ce mobilier, à la fois véhicule urbain et objet d'intérieur, la



Grand couvercle de pot en faïence à décor polychrome orné de la déesse Athéna, 2^e moitié XVIII^e siècle, ancienne collection Thuile, collection de la Société archéologique de Montpellier, Musée languedocien.

Paires d'aiguières (ou hanaps) en faïence à décor polychrome, 2^e moitié XVIII^e siècle, ancienne collection Thuile, collection de la Société archéologique de Montpellier, Musée languedocien.



chaise à porteurs de Marsillargues, par les armes qu'elle porte¹⁶, révélées lors de la restauration – armoiries des Nogaret et Louet –, est incontestablement liée au château de Marsillargues. Si la plupart des œuvres sauvées de l'incendie de 1936 se trouvent dans des collections particulières, la chaise à porteurs est un des rares objets conservés au musée avec quelques éléments lapidaires, manteau de cheminée, cadres en bois dorés et sculptés, carreaux de céramique : « [...] la présence de deux types très communs de fleurons de quatre pièces, l'universel à « la palmetta », les fleurs de « tomaquet » et d'un motif de rosette centrée dans un carré sur pointe tout aussi fréquent, [...] nous place dans une occurrence très voisine de celles du palais des archevêques de Narbonne et du château de la Mosson à Montpellier¹⁷».

(H. P.)

Carreaux de faïence provenant du château de Marsillargues, musée Paul Pastre, Marsillargues.

Le musée Paul Pastre, ses collections historiques et ethnologiques



Paul Pastre (1895-1974), fondateur du musée de Marsillargues.

Ci-contre:
Musée Paul Pastre.

« Le Tigre » ou Biou d'or, 1959, emblème de la course camarguaise.

A l'époque de la vente du château à la commune en 1947, Paul Pastre (1895-1974), employé municipal, visitant les lieux avec Henri Lautier, intendant de la famille de Saizieu, et constatant l'intérêt de nombreux objets patrimoniaux dont la ville allait entrer de fait en possession, ressentit le premier la nécessité de recueillir tous ces vestiges. Charles Corbières (1883-1967), pasteur à la retraite, et Louis Daumas-Ducros (1883-1970), libraire, tous deux aussi de Marsillargues, se joignirent aussitôt à lui dans cette démarche.

Le maire les encouragea et mit une salle à leur disposition dans l'aile sud du château. Il y avait en effet dans cet édifice un assez grand nombre de meubles, laissés là par les Saizieu, de plus ou moins grande valeur ou en mauvais état comme la chaise à porteurs, des cadres en bois doré, une console monumentale, mais aussi des objets immeubles par destination comme des plaques foyères, des ferronneries, divers éléments lapidaires tels que des pièces archéologiques enchâssées dans les murs ou bien encore des sculptures décoratives en ronde bosse ou en bas-relief, des carreaux de faïences à motifs. Il était évident qu'un monument si ancien, même sérieusement endommagé par l'incendie de 1936 et vidé par ses anciens propriétaires, recelait encore nombre d'objets qu'il fallait protéger.

Cependant Corbières, Daumas-Ducros et Pastre ne s'arrêtèrent pas là. Erudits locaux et collectionneurs eux-mêmes, ils songèrent, dans l'intérêt public, à créer un musée local destiné à conserver non pas seulement le patrimoine du château mais la mémoire de Marsillargues. Leur personnalité et leur influence conjuguées ne tardèrent pas à susciter une adhésion populaire autour de ce projet qui ne se démentira jamais. Des dons des habitants associés à une partie de





Collections d'outils et de poteries du musée Paul Pastre.



leurs collections respectives rejoignirent le fonds initial pour former un musée qui fut inauguré le 26 juin 1949.

Rapidement à l'étroit, la collection fut transférée dans un espace plus vaste situé sous la salle à manger du château, donnant de plain-pied sur la cour du micocoulier. Cette grande pièce est encore aujourd'hui la première que découvre le visiteur. La nouvelle présentation de la collection fut inaugurée le 8 juillet 1954. Devant l'engagement des responsables épaulés par leurs concitoyens et l'affluence des dons, la municipalité accorda une salle contiguë de même dimension située cette fois sous la salle de billard, qui doublait l'espace. Après redéploiement, le 6 mai 1961 fut inaugurée une nouvelle présentation de l'ensemble. A cette occasion les deux salles reçurent les noms de Charles Corbières et de Louis Dumas-Ducros tandis que le musée prenait le nom de Paul Pastre afin d'honorer ses fondateurs. Par la suite, le musée s'est encore agrandi de deux nouvelles salles, la première dédiée en juin 1969 à M. et Mme Honoré Brincher, donateurs, la seconde à Henri Lautier (1895-1971), ancien intendant du château qui avait apporté une aide importante à l'association à plusieurs reprises, inaugurée le 19 juin 1976. A terme, avec les réserves qui lui manquent encore, le musée devrait occuper presque tous les sous-sols du château ou mieux encore reprendre place dans la totalité de l'aile sud, à rénover entièrement pour le recevoir.

En effet, la collection située en rez-de-chaussée eut à souffrir à plusieurs reprises de l'état du château qui n'a



pas toujours fait l'objet d'un entretien et d'une attention régulière de la part des différentes municipalités qui se sont succédé. De surcroît, en 2002, la rupture d'une digue a provoqué une inondation catastrophique du Vidourle dont les eaux ont pénétré pour la première fois dans les salles mettant ainsi en péril une grande partie des objets présentés, dont la chaise à porteurs qui en conserve encore les traces.

Reconstitution d'une salle à manger, musée Paul Pastre.

Le statut de la collection jusqu'en 2006 était associatif bien que le fonds initial appartint de toute évidence à la commune propriétaire du château de même que le fonds de l'architecte prix de Rome, Fernand Janin (1880-1912), donné à la ville de Marsillargues par sa sœur Amy Janin le 6 mars 1970 et déposé en grande partie au musée. Les Amis du musée, association loi 1901, fondée dès 1949 au moment de l'ouverture de la première salle, fut et reste encore le moteur essentiel de la vie de ce conservatoire patrimonial. Afin de faciliter les démarches administratives et notamment pour faire aboutir le dossier de restauration de la chaise à porteurs, une convention a été passée le 25 septembre 2006 avec la commune pour, d'une part lui transférer la propriété entière



Jardin du Généralife, à l'Alhambra de Grenade, Fernand Janin (1880-1912), 1906.

de la collection et d'autre part officialiser les relations entre elle et l'association. Cette dernière en a conservé la gestion et l'animation. La fréquentation en hausse régulière et la diversification des publics, malgré des moyens humains et financiers forts réduits, témoignent du dynamisme et de la conviction de ses membres.

La collection à nouveau réorganisée à l'occasion du retour de restauration de la chaise à porteurs en septembre 2011 a, en dehors des objets directement liés à l'histoire du château, un caractère essentiellement ethnographique en lien avec la ville de Marsillargues et la basse vallée du Vidourle. Si nous souhaitons que le musée Paul Pastre reçoive le label « musée



de France » notre ambition première est qu'il devienne celui du Pays de Lunel, structure qui ne dispose pas encore d'un pôle patrimonial évoquant l'histoire et les traditions de ce territoire particulièrement riche, excepté le célèbre site archéologique d'Ambrussum récemment mis en valeur.

(C. D. / A. C.)

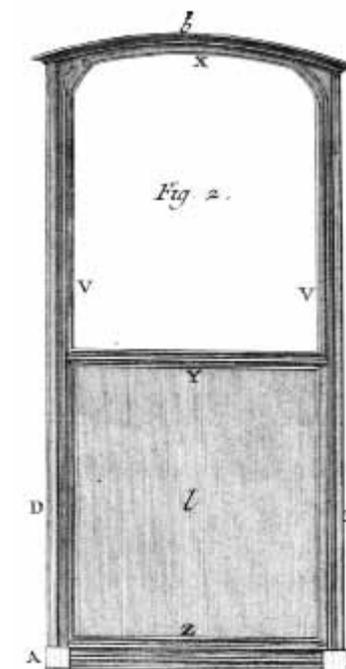
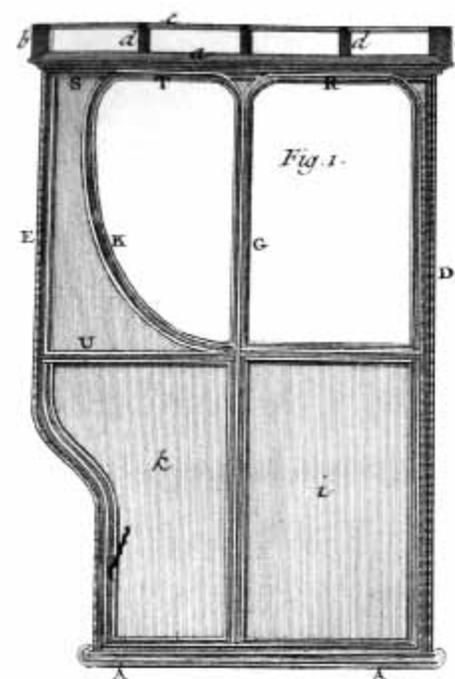
Le château de Marsillargues par Henri Lautier, 1949, musée Paul Pastre, Marsillargues.

Histoire de la chaise à porteurs du marquis de Calvisson

Fort endommagé par un incendie en 1936, le château de Marsillargues fut acheté par la commune en 1948. Les Saizieu, derniers propriétaires, y avaient abandonné un certain nombre de meubles de peu de valeur ou en mauvais état. Parmi eux, se trouvait une chaise à porteurs. Restée sur place, elle entra tout naturellement dans les collections du musée local, le musée Paul Pastre, installé dans l'aile sud du château. Déjà en médiocre état, elle souffrit de nouveaux dégâts lors d'une inondation qui envahit les salles du musée en 2002. Grâce à un avis favorable de la Commission départementale des antiquités et objets d'art de l'Hérault, elle a été inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 3 mars 2004, point de départ de son sauvetage. Son élection en 2008 comme lauréate du concours initié par le CEA et l'Association des maires de France « Sauvez le patrimoine de votre commune » a permis d'élaborer un programme de restauration. Les grandes étapes de celle-ci se sont déroulées au laboratoire d'ARC-Nucléart à Grenoble en 2009-2010 pour la structure en bois polychrome, et au musée des Tissus à Lyon en 2010 pour les garnitures textiles. Restaurée et classée monument historique¹⁸ le 5 février 2010, la chaise a été exposée quelques mois au musée de la Révolution française à Vizille avant de regagner, en septembre 2011, le musée Paul Pastre à Marsillargues, où une salle a été réaménagée pour accueillir dignement ce chef-d'œuvre de l'art des selliers-carrossiers et des peintres en voitures minutieusement remis en état et rendu à sa splendeur passée¹⁹.

Objets de goût et de caprice

La fabrication des chaises à porteurs relève des métiers de la carrosserie. Les selliers-carrossiers et les menuisiers en voitures en réalisent les caisses ; les peintres, doreurs et vernisseurs en voitures les peignent, les dorent et les vernissent ; les



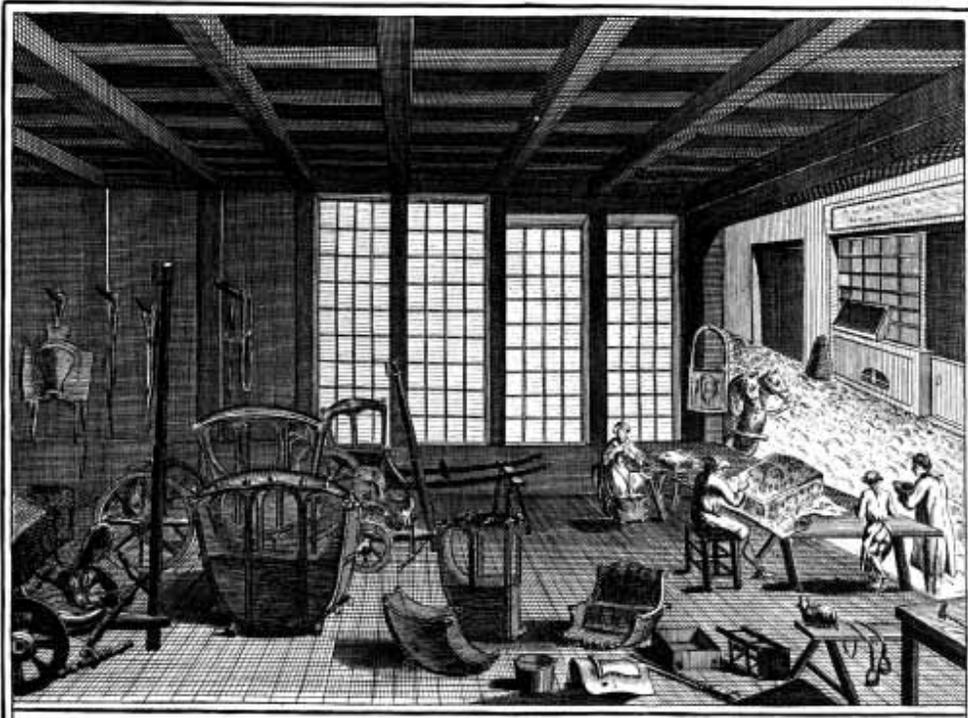
selliers-garnisseurs les habillent intérieurement de tissus ou de cuir. Ces métiers, très brillants à partir du règne de Louis XIV, ont fait de la carrosserie française une des premières d'Europe durant les XVIII^e et XIX^e siècles²⁰.

Les caisses des chaises à porteurs obéissent aux mêmes règles de construction que celles des voitures montées sur roues, carrosses, berlins ou coupés²¹. En 1752, le devis pour une chaise à porteurs commandée par le marquis de Calvisson stipule clairement qu'elle devra être réalisée « sur le modèle de la chaise de poste [voiture de voyage à deux roues] du dit seigneur ».

Elles sont constituées d'un bâti fait de pièces de bois verticales et horizontales, appelés *corps* « que l'on dore communément²² ». Cette structure maintient en place des panneaux de bois formant l'enveloppe abritant l'espace intérieur aménagé pour un passager.

Outre les dimensions, la différence entre les caisses des voitures et celles des chaises réside dans une plus grande finesse des montants et traverses de menuiserie de ces dernières pour les rendre les moins lourdes possible. En effet, « comme ces chaises sont portées par des hommes, on doit avoir soin de les rendre le plus légères possible²³ ». Dans

Elévations d'une chaise à porteurs. André-Jacob Roubo, *L'art du menuisier-carrossier*, volume 3 : *L'art du menuisier-carrossier*, Paris, 1771, pl. 218.

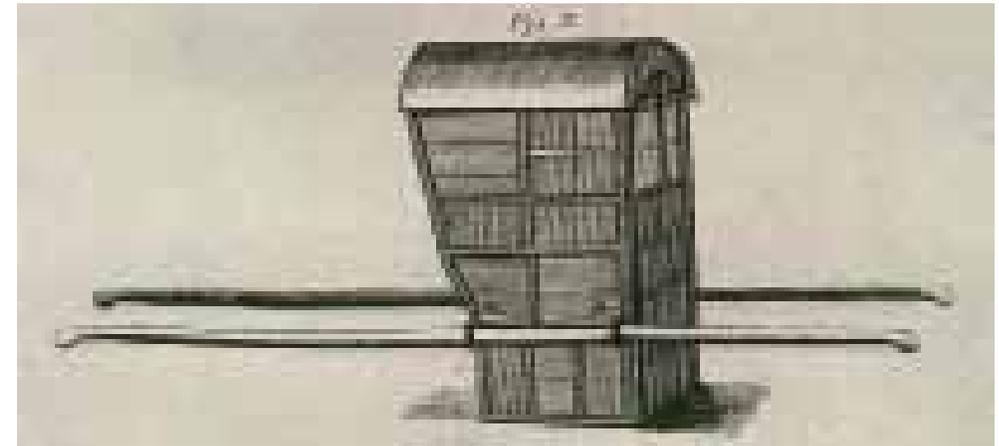


Chaise à porteurs en cours de fabrication dans un atelier de sellier-carrossier. *L'Encyclopédie*, article Sellier-carrossier, pl. I.

ce but les carrossiers ont souvent remplacé les panneaux de bois par de la toile peinte, tendue et clouée sur le bâti de la caisse, par des pièces de cuir ou encore par du cannage : « il y a des chaises à porteurs dont les bâtis sont remplis de cannes, ce qui les rend plus légères, & en même temps plus fraîches pour l'été²⁴ ».

Un véhicule urbain

Si l'on excepte l'utilisation inhabituelle qu'en ont fait quelques personnages originaux comme Madame la Dauphine²⁵ qui, pour se rendre de Versailles à Fontainebleau en septembre 1686, « marche en chaise et a quarante deux porteurs [et] va presque aussi vite qu'en carrosse²⁶ », ou la duchesse de Nemours (morte en 1707) qui « allait tous les ans en chaise à porteurs, de Paris dans sa principauté de Neufchâtel ; quarante porteurs la suivaient dans des chariots et se relayaient alternativement ; elle faisait ainsi, en dix à douze jours, un voyage de 130 lieues sans fatigue et sans péril²⁷ », l'usage des chaises à porteurs se limite aux courts déplacements en ville.



« La chaise à porteurs est une voiture qui ne sert que dans les villes, où on est porté par deux hommes, comme on l'est dans une litière par deux mulets²⁸ ». Et Roubo d'ajouter : « En général, les chaises à porteurs sont très en usage pour le public & pour les particuliers, qui en ont de très riches, tant pour ce qui regarde la décoration intérieure qu'extérieure. Elles sont aussi fort en usage à la Cour, où non seulement les dames, mais encore les hommes, s'en servent pour traverser une cour ou même une galerie²⁹ ». Ce que confirme la comtesse de Boigne : « Dans l'intérieur du château [de Versailles] les dames circulaient habituellement dans les corridors et les antichambres en chaise à porteurs. Ces chaises étaient fort élégantes, dorées, avec les armes sur les côtés. Celles des duchesses avaient le dessus couvert en velours rouge, et elles pouvaient avoir des porteurs à leur livrée ; les autres dames avaient des porteurs attirés, mais avec la livrée du Roi, ce qu'on appelait, en termes de Cour, des porteurs bleus³⁰ ».

Si elle permet de se déplacer à l'abri des intempéries et sans croquer ses chaussures sur le pavé des rues, la chaise à porteurs tout comme les voitures, par la somptuosité de son décor, est avant tout un moyen de paraître, d'être remarqué et de faire étalage de sa fortune et de son rang social.

La chaise à porteurs du marquis de Calvisson

La chaise à porteurs de Marsillargues présente un habitacle éclairé par une glace coulissante sur chaque côté et sur le devant à la portière par quatre carreaux de verre assemblés dans un châssis. La chaise est couverte d'une impériale fortement cintrée, garnie d'une pièce de cuir³¹.

Chaise à porteurs. François-Alexandre de Garsault, *Traité des voitures pour servir de supplément au Nouveau Parfait Maréchal, avec la construction d'une berline nouvelle nommée l'Inversable*, Paris, 1756, pl. XV, fig. 3.



Chaises à porteurs auprès d'un bassin. Jacques André Portail : *Vue de l'Orangerie et du Château de Versailles prise depuis la Pièce d'eau des Suisses* (détail), vers 1740, gouache, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon.



Cet habitacle est constitué d'un bâti en bois fait de montants et traverses rectilignes générant des élévations planes. Malgré le décrochement de la face arrière et les légers renflements des faces latérales, ménagés à hauteur du siège pour élargir l'espace intérieur et donner plus d'aisance au passager, la forme générale se caractérise par une grande raideur accusée par la composition géométrique des corps du bâti autour des panneaux.

La chaise à porteurs de Marsillargues, après restauration.

Outre cette structure rectiligne à panneaux géométriques, typique de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, la chaise à porteurs de Marsillargues se signale par la richesse de son décor d'arabesques polychromes, dans le genre de Bérain, peint sur la totalité des panneaux à fond d'or. Cartouches de formes diverses, lambrequins, coquilles, motifs végétaux, fleurons, rinceaux, volutes, crosses, guirlandes, fleurs et feuilles miniaturisées enroulées autour de tiges filiformes, couvrent à profusion la totalité des surfaces y compris les corps.

Au centre du panneau de portière et du grand panneau de dossier figure un écu ovale portant les armes des Louet de Murat de Nogaret : *Palé de six pièces d'azur et de gueules, semé de rozètes d'argent sur l'un et sur l'autre* (armoiries des Louet) ; *brochant sur le tout d'argent au noyer de sinople* (armoiries des Nogaret). L'écu, sommé d'une couronne de marquis, a pour supports deux lions d'or, rampants. Sur les panneaux latéraux sont peintes en bleu les initiales enlacées « LMN », pour Louet, Murat, Nogaret ; elles sont partiellement effacées sur le côté gauche.

L'intérieur de la chaise est garni d'un damas de soie rose orangé, à l'exception du ciel d'impériale tendu d'un taffetas rouge, probablement plus récent. Caractéristique des soieries du XVIII^e siècle, ce damas présente un décor de grands motifs végétaux habités d'oiseaux. La restauration de ces tissus, dépoussiérage et nettoyage, a été réalisée sur l'œuvre

elle-même, sans démontage, dans l'atelier de restauration du musée des Tissus à Lyon³². Le plancher est recouvert de cuir. Sa forme et son décor d'arabesques « à la Bérain » situent cette chaise à porteurs à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle.

La forme, typique au XVII^e siècle, est toujours en vogue au début du XVIII^e et perdure parfois jusqu'au milieu du siècle : vers 1740, deux chaises de ce type sont très exactement représentées sur une gouache de Jacques-André Portail, *Vue de l'Orangerie et du Château de Versailles prise depuis la Pièce d'eau des Suisses*³³. Une chaise à porteurs passée en vente publique à Deauville le 28 octobre 2007 appartient encore, par sa forme et sa structure, à ce type ancien alors que son répertoire décoratif est typique de la période Louis XV.

Quant au décor d'arabesques, il connaît dans les années 1690-1720 un regain de faveur par l'action de peintres ornementalistes tels Jean Bérain (1640-1711) ou Daniel Marot (1663-1752). Ces décors alors très en vogue ne sont pas la parure seulement des murs et lambris de châteaux ou d'hôtels particuliers, ils sont aussi utilisés pour l'ornementation des panneaux de nombreux ouvrages de carrosserie, voitures ou chaises à porteurs.

L'exemple le plus fameux est le décor du carrosse d'apparat du roi de Suède Charles XI dont les dessins ont été fournis en 1696 par Jean Bérain³⁴. D'autres carrosses du premier quart du XVIII^e siècle sont ornés d'arabesques : celui de Gunther I^{er} de Schwarzberg-Sondershausen³⁵, ceux de l'infant Don Francisco et du roi Jean V du Portugal³⁶.

Quelques chaises à porteurs, du début du XVIII^e siècle, ont elles aussi un décor d'arabesques polychromes sur fond d'or : une chaise aux armes de Colbert, passée en vente publique à Senlis le 12 décembre 1999 ; une chaise aux armes du duc Léopold I^{er} de Lorraine et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans



Jean Bérain : vue arrière d'une chaise à porteurs, gravure, Paris, Bibliothèque de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, coll. Maciet, registre 464.

Pages suivantes :

Chaise à porteurs du duc Léopold I^{er} de Lorraine et de sa femme Elisabeth-Charlotte d'Orléans, vers 1700-1715, Paris, Petit Palais.

Chaise à porteurs de la cour d'Hanovre, Paris, c. 1700-1705, Hanovre, coll. Prince Ernst August de Hanovre.





Portrait de François de Louet, coll. part.

(Paris, Petit Palais) ; une chaise de la cour de Hanovre (Hanovre, Coll. prince Ernst August de Hanovre) ; la chaise de Sophie-Louise de Mecklenburg-Schwerin, reine de Prusse (Staatliche Schlösser und Gärten Potsdam-Sanssouci). Elles sont comparables par la forme, la structure et le décor peint à celle de Marsillargues, dont l'exécution – provinciale ? – est cependant de moindre qualité. Si elle date bien de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e, comme tout porte à le croire, la chaise de Marsillargues a pu appartenir à Jean-Louis II de Louet de Nogaret, marquis de Calvisson, familier de la cour de Louis XIV (1630-1700)³⁷ qui ajouta au château son aile sud. Cette appartenance à un personnage habitué au luxe versaillais pourrait expliquer la richesse du décor peint de la chaise.

Un devis embarrassant...

Un texte de quelques lignes écrit à l'encre noire sur un feuillet de papier cloué par Paul Pastre mais tardive à l'intérieur de la chaise à porteurs, citant la date du 7 avril 1752, pourrait faire croire que cette chaise a été construite au cours de cette année 1752.

Ce texte est une copie partielle d'un devis pour la construction d'une chaise à porteurs passé le 7 avril 1752 entre deux maîtres selliers d'Avignon, Gamet et Morisset, et le marquis de Calvisson, sans doute François de Louet de Murat de Nogaret, né en 1714 et mort en juin de cette même année 1752, ou son frère Anne-Joseph (1715-1781).

Le 7me avril 1752.

Police passée entre Mr le marquis de Calvisson et les Sieurs Gamet et Morisset d'Avignon d'une chaise à porteurs
Devis de la chaise à porteurs que les Srs Gamet et Morisset, maîtres selliers d'Avignon doivent faire pour Mr le marquis de Calvisson.

Le corps de la chaise sera coupé et taillé le plus à la mode à l'allemande, sur le modèle de la chaise de poste du dit seigneur que les dits selliers ont vue et visitée.

Elle sera sans sculpture mais en bois de rame de galère, de même que les deux paires de bâtons qui seront bien dorés et une sculpture légère. La chaise sera bien matelassée et le coussin rempli de belle plume fine à l'égard du velours ; pour la garniture, le dit seigneur la fournira, mais les dits selliers fourniront la baguette de cartisane³⁸ qui sera en bleu et or.

Le galon autour de la dite chaise au dedans et le galon du bas du coussin sera fourni par le dit seigneur. Toutes les tresses, cordons, tirants et glands nécessaires pour la dite chaise, seront fournis par les dits selliers, et toujours en bleu et or. Le rideau de derrière sera de taffetas d'Angleterre et fourni par les dits selliers. Le store du devant et les deux du côté seront aussi de taffetas d'Angleterre et fourni par les dits selliers. Les deux accoudoirs seront d'une frange bleue et or. Les trois glaces seront fournies par Mr le marquis, et les dits selliers les placeront dans leur châssis et les rendront en bon état.

La dite chaise sera peinte sur un fond or avec une belle bordure d'ornement en bleu.

Les armes seront dans de beaux cartouches des plus à la mode, rehaussés en or avec des beaux sujets en camaïeu ou au naturel, le tout également rehaussé en or.

Toutes les moulures, cadres et corniches et fonds seront dorés avec du bel or jaune de Paris, le bâton en bleu et or, et sera passé plusieurs couches de beau vernis sur toute la peinture et dorure.

L'impériale sera couverte d'un beau maroquin rouge garni d'un beau contour rouge bien doré, accompagné des six coins qui formeront les pommes³⁹ toutes dorées d'or moulu à l'imitation de celle de la chaise de poste du dit seigneur que les dits selliers ont visitée. Les trois fiches de la porte et le loquet seront de beau modèle et bien dorés au goût de Paris, et à l'égard du loquet, dudit article, il sera d'or moulu ; il faut que la porte ferme et jointe bien. Il sera fait une couverture d'une bonne toile cirée doublée et une



Détail du décor polychrome de la chaise à porteurs de Marsillargues.

chemise de toile pour la conserver. Les bricoles seront de bon cuir. Les quatre portants seront de fonte dorée au feu, tout le bleu sera un beau bleu de Prusse. Enfin, la dite chaise sera bien et dûment conditionnée selon les règles de l'art, et s'il y avait quelque chose d'omis dans ce devis, pour rendre la chaise dans sa perfection, les dits selliers y suppléeront pour qu'il n'y manque absolument rien et qu'elle soit conforme aux dites règles de l'art. Le prix de la susdite chaise est fixé à la somme de quatre cent quatre vingt livres qui sera payée par le dit seigneur aux dits selliers à Nîmes, dans la maison de Mr Gignoux, où ils s'obligent de la rendre en bon état dans l'espace de trois mois à compter d'aujourd'hui. Le dit seigneur se réservant d'en faire la vérification lui-même après laquelle, s'il la trouve conforme aux règles de l'art et au devis ci-dessus, il en fera le paiement aux dits selliers.

Fait (en) double à Avignon le 7me avril 1752, Gamet et Morisset et Seigneur [...]

Messieurs Gamet et Morisset selliers à la Grande Jurande [...] à Avignon

L'analyse minutieuse de ce texte, aujourd'hui conservé au musée Paul Pastre, révèle plusieurs points de divergence entre son contenu et la chaise conservée.

Le devis mentionne des « *moulures, cadres et corniches* » : la chaise n'en comporte pas.

« *L'impériale sera couverte d'un beau maroquin rouge* » : elle est recouverte d'un cuir de couleur brune. Elle doit comporter « *six pommes³⁸ toutes dorées d'or moulu* » : il n'y en a aucune et l'on ne voit sur l'impériale aucune trace d'un quelconque moyen de fixation pour des pommes qui auraient disparu.

La portière est fixée par deux fiches, au lieu de trois inscrites sur le devis. Sur celui-ci figurent trois glaces, alors que la chaise en possède six, deux sur les côtés et quatre à la portière.

La garniture intérieure est en damas au lieu du velours prévu au devis. Elle a pu, il est vrai, être remplacée au cours du XVIII^e siècle.

Enfin, la couleur bleue, mentionnée six fois, « *un beau bleu de Prusse* », n'est visible sur aucun élément de la chaise, et les analyses au microscope électronique à balayage avec sonde X et au spectromètre infra-rouge n'ont révélé aucune trace de bleu de Prusse sous la dorure et la polychromie⁴⁰.

Toutes ces différences démontrent que ce devis de 1752 ne peut concerner la chaise à porteurs conservée. Il s'applique à une autre, disparue depuis. La chaise de Marsillargues est bien antérieure : sa forme et son décor typiques situent, sans doute possible, sa construction à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le marquis de Calvisson commande une nouvelle chaise à porteurs en 1752 pour remplacer une chaise ancienne, certes fort belle, mais dont la forme et l'ornementation étaient passées de mode. Comme les voitures, les chaises à porteurs, objets ostentatoires et de représentation sociale, sont sujettes « à des changements de modes et à des innovations d'autant plus fréquentes que ces sortes d'ouvrages ne semblent être faits que pour contenter le goût, lequel, dans les ouvrages dont il est ici question, n'a souvent d'autre règle que le génie de l'ouvrier et l'opulence, ou, ce qui arrive quelquefois, le caprice de celui pour qui ces sortes d'ouvrages sont faits ; ce qui fait qu'une voiture qui plaît et qui est à la mode dans un temps, n'est plus supportable l'année suivante, et cela parce que la mode est changée⁴¹ ».

En ce milieu du XVIII^e siècle, la vogue pour les chaises à porteurs est aux décors peints en camaïeu, avec une prédominance très marquée pour les camaïeux à dominante bleue.



Chaise à porteurs, dessin français, c. 1700, Madrid, Biblioteca Nacional.

« Le goût du jour : du camaïeu, on en fait du bleu, du vert, du jujube, du lilas et du pourpre. Ces deux dernières couleurs sont très peu durables. Vous pouvez choisir des trois premières » écrit dans une lettre du 15 septembre 1750 Philippe-Laurent Joubert chargé de l'achat d'une chaise à porteurs commandée à Guiguet ou Guignet, menuisier-carrossier d'Avignon, par un habitant de Béziers, Antoine-Henry de Sarret, baron de Coussergues⁴². Plusieurs chaises à porteurs du milieu du XVIII^e siècle témoignent de ce goût pour les décors peints en camaïeu bleu ; on peut en voir un bel exemplaire au musée du Vieux Nîmes⁴³. Le choix des Sieurs Gamet et Morisset d'Avignon par le marquis de Calvisson pour sa nouvelle chaise à porteurs semble confirmer qu'Avignon a été un foyer carrossier actif au XVIII^e siècle, notamment dans la production de chaises à porteurs. Les chaises avignonaises sont appréciées bien en dehors de la cité des papes. Le 29 juin 1725, J.F. Guynaud, menuisier-ébéniste d'Avignon, s'engage à faire une chaise à porteurs pour la présidente de Tournier à Toulouse. Dans son devis, il précise que cette sorte de chaise est à la mode chez les bourgeoises et les marchandes de Montpellier, ses clientes. Il y décrit d'autres chaises plus riches qu'il avait exécutées pour l'évêque d'Agde, la marquise de Toviax, Madame de Montaut et d'autres dames de Montpellier⁴⁴. Antoine Vernet, né à Avignon en 1689 et mort dans cette ville en 1752, « peignait des fleurs sur les chaises à porteurs. Il y a à Marseille deux chaises peintes et signées de lui⁴⁵ ».

La qualité des chaises avignonaises est aussi reconnue au-delà des frontières régionales. Le 19 juin 1777, par lettre écrite de Paris, le cardinal Dominique de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, prie le commandeur de Villefranche, à Avignon, de vouloir bien commander à Guigues [peut-être le même artisan que Guiguet cité plus haut?], menuisier carrossier de cette ville, une litière pour sa nièce la baronne de Pradt « pareille à celle qu'il lui avait fait faire autrefois, avec une ou deux chaises à porteurs dont il avait été satisfait⁴⁶ ».

Outre la chaise de monsieur de Sarret, baron de Coussergues, conservée à Béziers, on connaît une autre chaise à porteurs construite à Avignon par le maître sellier Vincent⁴⁷.

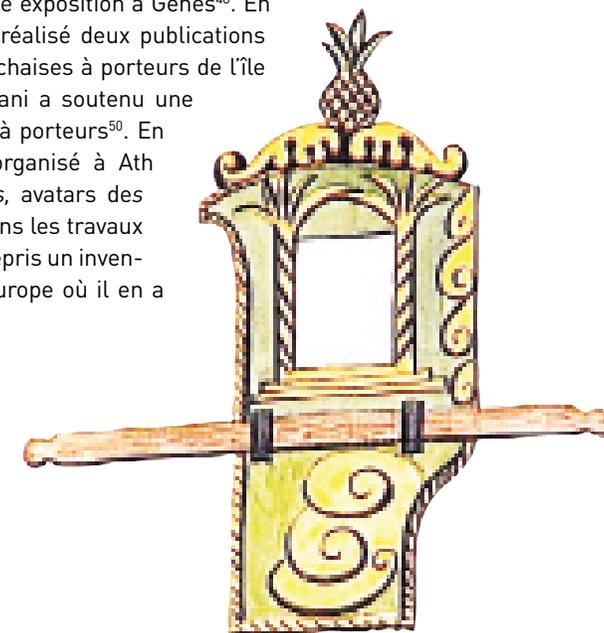
Un domaine à explorer...

Objets utilitaires certes, mais avant tout objets de luxe et de distinction, les chaises à porteurs qui témoignent des courants et des modes artistiques, sont aujourd'hui des objets patrimoniaux. Ignorées des historiens et des historiens de l'art, plus encore que les voitures hippomobiles pourtant si peu étudiées, elles font depuis quelques années l'objet de recherches et de publications spécifiques.

En 1995, elles ont été le sujet d'une exposition à Gênes⁴⁸. En 1993 et 2007, Nicholas de Piro a réalisé deux publications sur les nombreuses et luxueuses chaises à porteurs de l'île de Malte⁴⁹. En 2007, Marie Maggiani a soutenu une thèse de doctorat sur les chaises à porteurs⁵⁰. En 2009, Jean-Pierre Ducastelle a organisé à Ath une exposition sur les *vinaigrettes*, avatars des chaises à porteurs⁵¹. Enfin, signalons les travaux de Stephen Loft-Simson qui a entrepris un inventaire des chaises à porteurs en Europe où il en a déjà recensées plus d'un millier.

(J.-L. L.)

Projet de Pablo Picasso (1881-1973) pour la chaise à porteurs de la femme du Corregidor dans le ballet *Le Tricorne* de Manuel de Falla, 1920. Paris, musée Picasso.



La renaissance de la chaise à porteurs de Marsillargues : une exemplaire synergie pour la sauvegarde d'un objet en péril



Allègement du vernis et suppression des repeints.

Ci-contre :
Vues de la chaise avant et après
restauration.

C'est sous les regards curieux et attentifs des habitants de la commune, et en particulier des Amis du musée Paul Pastre, que la chaise à porteurs a été prise en charge à Marsillargues par une équipe d'ARC-Nucléart et transportée à Grenoble en décembre 2008. Dès son arrivée au laboratoire, afin d'enrayer toute trace d'infestation, elle a subi une irradiation sous rayonnement gamma. Les fenêtres pourvues de vitres ont, pour leur part, été dissociées de la caisse et désinsectisées par anoxie dynamique. Un constat d'état détaillé de l'objet, complété par une minutieuse étude de polychromie, a permis d'établir des propositions d'interventions soumises aux responsables de la commune et du musée, et pour avis scientifique et technique au conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Hérault pour la DRAC Languedoc-Roussillon et au conservateur du musée de la Révolution française à Vizille (Isère) pour les besoins du musée Paul Pastre. Objet composite par excellence, cette chaise est constituée de matériaux divers – bois, nu ou polychromé, verre, métal, cuir et textiles – nécessitant l'intervention de spécialistes dans chaque domaine. Après accord de toutes les parties, la restauration a pu être entreprise, effectuée durant plus d'un an dans les locaux d'ARC-Nucléart dans le cadre du concours, à l'exception des travaux sur les textiles, réalisés à l'atelier du musée des Tissus à Lyon grâce à des financements complémentaires. Des échanges fréquents entre les différentes parties ont permis de mener à bien cette opération complexe, riche en questionnements.

Des dégradations multiples et variées témoignant d'une histoire mouvementée

Les observations menées sur la chaise ont révélé que, plus qu'on ne l'imaginait à première vue, elle avait subi d'importantes dégradations liées à des conditions environnementales défavorables et à l'action des hommes, pour des réparations ou des dégradations accidentelles ou volontaires.





Intérieur de la chaise avant et après restauration.

Le bois de la caisse, attaqué par les moisissures et les insectes xylophages – les trous d’envol sur la partie basse en témoignent –, fissuré et fendu par endroits, a été gravement endommagé lors de l’inondation du village en 2002. Certains panneaux ont disparu, faisant pencher l’ensemble, déjà rendu instable par l’usage, et empêchant la fermeture de la porte.

- La fenêtre de la porte a conservé intacte sa vitre ancienne ; celles des côtés étant soit cassées en partie (senestre), soit manquantes (dextre).
- Les éléments métalliques, peu protégés par la peinture très lacunaire, présentaient tous une oxydation de surface.
- Le toit, garni de cuir sale et terne portant des trous d’une ancienne implantation [réemploi ?], fixé par des clous de tapissier oxydés, présentait des déchirures et, aux quatre angles, des consolidations en toile grossière posées par collage [en protection ?].
- Le revêtement du sol en cuir, détaché, déformé et rigide, était souillé par une épaisse couche de sédiments témoignant de l’inondation.

Comme la structure, le décor peint et doré a souffert du temps. Très encrassées, voire noircies par endroits, les polychromies étaient recouvertes d’un vernis jaune foncé, altéré et blanchi en partie basse par le séjour dans l’eau. Sur la porte et les panneaux arrière et latéraux, les armoiries et les monogrammes du propriétaire étaient en partie dissimulés sous une couche épaisse de peinture brune ou de colle, grossièrement appliquée au pinceau, sans doute au moment



de la Révolution française. Ces surpeints ne laissent apparaître que quelques traits illisibles du motif sous-jacent. Sur le panneau senestre, une partie du chiffre avait été grattée au préalable. A l’arrière, des usures dues à un acte de vandalisme rendaient la lecture des armes difficile.

Désinsectisation par irradiation.

Malgré ces dégradations et les usures, craquelures et lacunes localisées, la chaise a gardé une grande partie de sa polychromie, relativement bien préservée grâce à sa bonne adhésion au support. L’existence de plusieurs campagnes de réparations, souvent maladroitement, explique un rendu et un niveau esthétique du décor peint assez hétérogènes. Les encadrements des fenêtres présentent une polychromie différente de celle de la caisse, donnant à penser à une réalisation postérieure de ces éléments.

Après le constat d’état, l’étude de polychromie s’est, en particulier, attachée aux éléments de couleurs mentionnés dans le devis de 1752 associé à l’objet : « *la dite chaise sera peinte sur un fond or avec une belle bordure d’ornement en bleu... tout le bleu sera un beau bleu de Prusse* ». Des analyses au microscope électronique à balayage avec sonde X et au spectromètre infra-rouge ont révélé l’absence de bleu de Prusse, faisant douter du lien entre ce document et la chaise, comme l’explique Jean-Louis Libourel dans son article.



Restauration de la base.

Une restauration respectueuse de l'histoire de l'objet

Les premières et indispensables interventions ont consisté en un dépoussiérage généralisé et un nettoyage du bois apparent afin de rendre lisibles et accessibles toutes les parties et les matériaux à traiter : la structure en bois et la polychromie, le cuir, le verre et le métal.

La structure en bois

Le bois des zones polychromées endommagées a été consolidé au moyen d'une résine acrylique diluée dans un solvant, appliquée à la seringue jusqu'au refus. Le même solvant a été utilisé pour le nettoyage définitif des salissures et des excédents d'adhésif. La remise en état de la structure du meuble a ensuite été effectuée par Lionel Chardonnet, de l'atelier d'ébénisterie Eléouet. Afin d'assurer l'appui et la stabilité de la chaise et de donner une meilleure résistance mécanique à l'ensemble, le plancher



La chaise avant et après restauration.

a été déposé pour recollage des planches cassées. Les éléments détachés ont été renforcés par injection d'une résine époxy et repositionnés, parfois grâce à quelques greffes. La porte a nécessité un démontage complet pour consolidation du bois, recollage et greffes avant remontage sur le châssis. Certaines parties manquantes à la base de la caisse – une traverse avec deux pieds sculptés et deux panneaux – ont été reconstituées à l'identique, tout en gardant l'aspect du bois contemporain. Le but étant de rendre lisibles ces interventions, aucune restitution illusionniste n'a été effectuée. Pour le comblement de certaines fentes trop visibles et disgracieuses, du balsa neutre, souple et léger a été façonné, puis mastiqué avec un enduit de rebouchage pour le bois.

La polychromie

Des prises de vues en lumière naturelle et sous rayons ultraviolets ayant permis de déterminer la présence et l'état du vernis, des essais pour tester la non-toxicité et l'efficacité de divers produits ont été réalisés, afin de mieux maîtriser le processus de dévernissage.



La restauration du toit en cuir.

Allègement du vernis et suppression des repeints.

L'allègement du vernis et la suppression des épais repeints masquant les armoiries ont donc été exécutés au moyen de solvants, sous loupe binoculaire pour les parties les plus délicates.

Le refixage des écailles de polychromie désolidarisées sur les panneaux inférieurs a, ensuite, été effectué à l'aide d'une spatule chauffante à embout adapté et d'une émulsion acrylique thermoplastique.

Compte tenu du bon état relatif du décor peint, la restauration de la polychromie s'est limitée à une intervention minimum de retouches *a tratteggio*, à la peinture à base de résine cétonique, sur le fond du panneau arrière – celui portant le blason – et cela uniquement à titre d'exemple. Les traces des repeints sur les panneaux latéraux ont volontairement été laissées visibles, de même que l'usure des armoiries sur le côté senestre. Pour les panneaux reconstitués et les greffes en bois, il a été décidé de ne faire qu'une mise en teinte discrète – monochromie neutre rappelant le fond doré – sans reconstitution du décor. Ce choix esthétique permet de distinguer facilement l'intervention de restauration, tout en facilitant la lecture de l'objet.



Le verre et le métal

Ce n'est qu'après achèvement des travaux sur la polychromie que les fenêtres démontées de la porte et des côtés ont pu être remises en place. Sur le côté senestre, le verre ancien cassé ne pouvait être restauré. Il a donc été soigneusement conditionné pour conservation à titre documentaire et remplacé par une vitre contemporaine semblable à celle installée du côté dextre pour fermer la chaise et empêcher l'empoussièrement de l'intérieur et des tissus. Compte tenu de la fragilité des verres, en particulier de la vitre ancienne subsistant, et à titre de prévention, les fenêtres ont été bloquées en position fermée, empêchant toute manipulation risquée. Les éléments en fer (clous, équerres, barres, pièces de passage des brancards) ont été brossés à la brosse métallique douce, puis protégés de l'environnement par une résine isolante.

Les cuirs

Après suppression des tissus grossiers recouvrant les angles du toit, plusieurs interventions ont été réalisées par Céline Bonnot-Diconne, de l'atelier 2CRC à Moirans. Le cuir a été nettoyé à l'aide d'un détergent non ionique puis dégraissé au white spirit. Les déchirures et les zones de fragilité sur les bords, inaccessibles par le revers en raison du non-démontage du toit, ont été doublées par la face au moyen d'un intissé polyester collé. Les lacunes ont ensuite été comblées par une pâte teintée retouchée à la peinture acrylique.

Après dégrassage chimique, les clous ont subi un brossage au micro-tour puis une application de vernis protecteur. Certains d'entre eux, déposés pour permettre le travail sur les déchirures, ont été remis en place à l'identique. De nouveaux clous ont remplacé ceux qui manquaient. L'opération sur le



toit s'est achevée par l'application d'une cire et un lustrage, afin de redonner au cuir son ton chaud d'origine. Deux pièces en cuir détachées – la plaque de protection du sol et le fragment de la paroi dextre – ont été nettoyées de leur croûte de boue de façon mécanique. Une humidification et un séchage contrôlé sous pression ont permis d'aplanir ces éléments dont les déchirures et les parties fragiles ont été renforcées par des doublages ponctuels.

Remontage des fenêtres.

La restauration, effectuée au moyen de matériaux et produits conformes aux normes de conservation, respectant neutralité et réversibilité, s'est achevée par l'application d'un film protecteur et d'un insecticide préventif neutre non toxique destiné à protéger la chaise d'une ré-infestation rapide.

Transportée à Lyon, la chaise à porteurs a été confiée à l'atelier du musée de Tissus. Véronique de Burhen y est intervenue sur les textiles intérieurs, finalisant une opération de conservation-restauration ayant uni les savoir-faire de plusieurs restaurateurs pour la sauvegarde de cette pièce historique de grande qualité.

Son accueil à Vizille (Isère), durant plusieurs mois, a permis au public du musée de la Révolution française de la découvrir en avant-première, avant son installation en août 2011 dans une salle spécialement aménagée du musée Paul Pastre qui attendait patiemment son retour à Marsillargues.

(U. M. / M. C.-J.)

La restauration du décor textile



Vue du panneau de damas sur le côté inférieur droit, pendant sa consolidation.

La restauration de la structure en bois polychrome de la chaise à porteurs de Marsillargues, par l'équipe du laboratoire d'ARC-Nucléart à Grenoble, a donné suite à une intervention plus spécifique sur le décor textile.

En effet, l'intérieur de la structure est entièrement capitonné d'un damas de soie rose orangé caractéristique des soies du XVIII^e siècle. Chaque panneau est recouvert de ce tissu (à l'exception du plafond qui est orné d'un simple taffetas rouge, probablement plus récent) préalablement rembourré de fibres de crin. Les lés de damas sont maintenus sur leurs côtés par des semences puis des clous de tapissier. A la vue du nombre de panneaux montés, de leurs dégradations localisées et du souci de garder l'objet dans son intégralité, il a été décidé de ne pas démonter ces soies, exceptés les deux panneaux qui étaient gênants pour la restauration du bois (la moitié du panneau sur le côté inférieur droit et le panneau entier de la porte).

La restauration des textiles a dû alors être réalisée *in situ*, en tenant compte de la fragilité de l'ensemble. Cette contrainte non négligeable a donc parfois conduit le restaurateur à travailler directement dans la chaise dans des conditions délicates.

A son arrivée dans les ateliers, la chaise était très sale et recouverte de nombreuses poussières. Elle présentait d'importantes traces d'humidité et notamment de grandes auréoles brunâtres sur les tissus de la partie basse. Mais les dégradations les plus répandues et les plus inesthétiques observées sur ces textiles étaient de larges lacunes et déchirures visibles sur les panneaux des côtés, de la porte et du ciel. Ces lacunes laissaient apparaître le rembourrage gros-



sier du capitonnage et parfois même le bois. Dans les parties supérieures, les bas des panneaux étaient lacunaires et ouverts sur toute la largeur, laissant pendre le tissu et tomber les amas de crin. Dans les parties inférieures, de grandes lacunes rondes étaient présentes dans le haut des panneaux. Certains petits panneaux de soie sur les côtés avaient même entièrement disparu.

Détail de la lacune sur le bas du damas du côté supérieur gauche, après l'isolation par la ouate et le molleton et avant la consolidation du damas.

L'intervention sur les textiles a donc principalement consisté à nettoyer l'ensemble du décor intérieur et consolider localement toutes les parties lacunaires. Cette phase a permis à la fois de renforcer le damas de soie dans ces zones fragilisées mais également de combler les lacunes pour redonner une unité esthétique à l'ensemble du décor.

Le damas a été entièrement dépoussiéré puis nettoyé. Une micro-aspiration a été réalisée à la surface de chaque panneau et au niveau du ciel. Cette opération s'est faite à l'aide d'un pinceau souple accompagné d'une faible aspiration. Elle a été complétée par un nettoyage au solvant. Pour cela, un chiffon blanc a été imbibé de solvant puis passé délicatement sur la soie.



Un nouveau tissu de support a été choisi à la suite de ce nettoyage pour la consolidation. De manière générale, ce support est souvent choisi de même nature et de même aspect que l'original. Dans ce cas, le damas présentant deux effets d'armure, le choix s'est porté sur l'armure la plus simple : un taffetas de soie, teint préalablement à la couleur jaune orangé. Le but était de rester neutre par rapport à l'ensemble et de garder une certaine unité dans l'intervention. Pour cette même raison et malgré le fait que la couleur du damas soit passée irrégulièrement selon les zones, une seule couleur de support a été utilisée lors du traitement.

Vues de l'intérieur de la chaise, avant et après restauration.

Même si la mise en place du travail a varié selon les parties de la chaise et notamment selon la position des lacunes, le procédé de consolidation a été le même pour toutes. Les isolations, rembourrages et supports ajoutés ont été insérés localement par les lacunes. Avant la consolidation, chaque panneau de bois accessible a été isolé. Lorsque c'était nécessaire et que le crin original avait disparu, de la ouate de polyester a été placée en remplacement sous la soie. Pour maintenir celle-ci et compléter l'isolation du bois, une épaisseur de molleton de coton décati a été ajoutée. Les bords extérieurs de ce coton ont été alors fermés et fixés par collage sur le bois.

Pour la consolidation et le comblement, le taffetas de support teint a été inséré entre le molleton et le damas. Dans un premier temps, ce damas a été maintenu à ce support par des points de restauration. Ce point consiste à faire de grands lancés verticaux (sur les bords d'une lacune ou par dessus une fente) maintenus régulièrement par des petites boucles. Il permet ainsi de soutenir régulièrement la fente ou la lacune sur le tissu de support. Ces coutures sont réalisées avec un fil de soie très fin (organsin 2 bouts) teint préalablement en jaune. Dans un second temps, le taffetas a été replié sur ses



Vue du panneau de damas sur le côté inférieur droit, après démontage d'une partie de ce panneau et avant la restauration.

Vue du panneau de damas sur le côté inférieur droit, après la restauration.

Ci-contre :

Vue du panneau de damas sur le côté supérieur gauche, après la restauration.



bords extérieurs et fixé par couture au molleton de dessous. Cette étape de finition n'a été réalisée que dans les parties ouvertes comme pour les panneaux supérieurs ou le panneau inférieur droit qui avait été en partie démonté. Les lacunes du taffetas rouge du ciel ont également été comblées selon le même principe (avec un support taffetas teint en rouge).

Le damas de la porte (déposé depuis l'intervention sur le bois) a pu être consolidé totalement à plat. Avant sa réinstallation, le bois de la porte a été préalablement isolé en utilisant le crin original, conservé lors du démontage, et une épaisseur de molleton de coton décati. Cette isolation fixée au bois a permis ensuite de recevoir le panneau de damas restauré et de le maintenir à la porte par couture. Pour ce panneau (ainsi que celui de droite en partie démonté) les clous de tapissier, conservés également lors du démontage, ont été remis à leur emplacement d'origine.

Pour compléter la consolidation et uniformiser l'ensemble, les petits panneaux manquants des côtés ont été restitués. De même, l'assise aujourd'hui disparue, a été reconstituée à l'aide d'une forme coussin recouverte du taffetas de support.

Cette intervention sur le décor textile a permis de compléter celle réalisée sur la structure. Tout en étant bien présente, sa neutralité a permis d'équilibrer l'aspect général et de mettre en valeur chaque détail du décor.

(V. B.)



Notes

1-A Versailles, le service public est institué en 1677.

2-*Lois de la Galanterie*, publiées en 1644.

2-A ne pas confondre avec le sellier bourrelier, spécialiste des selles et harnachements de chevaux.

3-Annonce publicitaire d'un menuisier publiée en 1767 dans le *Recueil des Annonces, affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux*, Archives Départementales de Gironde, 4L1369.

4-Mariette Pierre-Jean, *Abecedario de P.-J. Mariette et autres notes inédites de cet auteur...*, ouvrage publié par Ph. de Chennevières et A. de Montaignon, 6 vol., Paris, 1851-1860. Louis-René Vialy [1680-1770] d'Aix-en-Provence débute sa carrière comme décorateur de chaises à porteurs ainsi que l'atteste Mariette : « c'étoit un goût très répandu en Province d'avoir des chaises ornées ».

5-Convention entre Jean Dalies et Paul, sellier de Toulouse, 22 mars 1725. Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 2^e 325. Le Président à la Cour des Aides de Montauban commande une chaise à porteurs pour la somme totale de 390 livres. Elle sera livrée 15 jours avant la Pentecôte.

6-Lettre de François Guynaud à Mme de Tournier : accord pour une chaise à porteurs, 29 juin 1725. Archives départementales de Haute-Garonne, 3^e 11990. La somme annoncée est de 475 livres, le délai n'est pas mentionné.

7-Ce comportement est bien visible à la lecture des commandes et prix-faits de carrosses toulousains du XVII^e siècle, étudiés par Alain de Beauregard dans sa thèse *Parlement de Toulouse. La société parlementaire au Grand Siècle, les expressions profanes de la commande privée (1610-1680)*, Université Toulouse II, 2001.

8-Pour le château, une première protection au titre des Monuments historiques

est intervenue en 1925, suivie d'une extension en 1952 et enfin un classement global le 10 octobre 1995. L'église est inscrite depuis le 25 janvier 1980 et les arènes depuis le 22 février 1993.

9-Le devis fait, le plan ne fût jamais exécuté. cf. Leenhardt, 1932, p. 104-105.

10-Selon les écrits de Leenhardt, 1932, il semblerait que ce soit en 1576 que cette façade Renaissance fut construite.

11-Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes « Marsillargues ». *Guide du patrimoine du Languedoc-Roussillon*, 1999. Prix-fait de 1679, publié par Prosper Falgairolle dans les *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier* en 1922.

12-Je remercie particulièrement Henri de Cadolle, auteur de « Les seigneurs de Calvisson depuis Guillaume de Nogaret », *Calvisson, capitale de la Vaunage*. Association Maurice Aliger, 2011, tome I, p. 147-177, pour ses informations.

13-Acquisition du château par la commune le 3 novembre 1947, Rayan notaire à Lunel et Canivenc notaire à Marsillargues [1 7000 000 francs].

14-Geneste, 1996, p. 27.

15-Archives départementales de l'Hérault, 2E 57/468. Je remercie Jean-Louis Vayssettes de m'avoir transmis cette information publiée dans *Terre de faïences*, Montpellier, musée Fabre, Silvana Editoriale, 2012, p. 384. Les faïences provenant du château de Marsillargues, la paire d'aiguières et le grand couvercle de la collection Thuile, aujourd'hui au Musée languedocien de Montpellier, ne figurent pas dans l'inventaire de 1707 et sont datables de la seconde moitié du XVIII^e siècle, contrairement à ce qui est indiqué dans les catalogues Thuile [1943, 1962] et Tajan [2007].

16-Cf. Article de Jean-Louis Libourel dans cet ouvrage.

17-Jean-Louis Vayssettes, Henri Amouric et Lucy Vallauri. *Vanités de faïence*, Arles, musée Arlaten, 2000, pl. 33-3, 37-1, 38-1, et p. 86.

18- Actuellement 23 chaises à porteurs du XVIII^e siècle sont classées MH. Base de données Palissy, ministère de la Culture et de la Communication.

19-« La chaise à porteurs revient au musée », *Midi Libre*, 7 septembre 2011 ; « Retour en beauté pour la chaise à porteurs », *Midi Libre*, 10 septembre 2011.

20-Libourel, Jean-Louis, « La carrosserie, un art français », *De Versailles à Arras, Roulez carrosses !*, cat. exp., Paris, Flammarion, 2012.

21-Libourel, Jean-Louis, *Voitures hippomobiles. Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du patrimoine, 2005.

22-Garsault, François-Alexandre de, *Traité des voitures pour servir de supplément au Nouveau Parfait Maréchal, avec la construction d'une berline nouvelle nommée l'Inversable*, Paris, Leclerc, 1756, p. 73.

23-Roubo, André-Jacob, *L'art du menuisier-carrossier*, Paris, 1771, p. 587.

24-Roubo, *op. cit.*, p. 589.

25-Marie-Anne Christine Victoire de Bavière, femme du Dauphin Louis, fils aîné de Louis XIV.

26-*Journal du marquis de Dangeau*, Paris, Firmin Didot Frères, 1854, vol. 1, 1684-1686, page 399.

27-*Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, Belin-Mandar, 1834, t. XII, p. 320.

28-Garsault, *op. cit.*, p. 85.

29-Roubo, *op. cit.*, p. 589.

30-*Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, Mercure de France, 1971-1986, t. I, p. 59.

31-La chaise de Marsillargues mesure 169,5 cm de hauteur, 77,5 cm de largeur et 88,5 cm de profondeur.

32-Buhren, Véronique de. *Rapport de restauration du décor textile de la chaise à porteurs de Marsillargues*. CRMH/DRAC Languedoc Roussillon, 2010.

33-Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon.

34-Ces dessins sont conservés dans la collection Tessin-Harleman, Nationalmuseums, Stockholm. Conservé lui aussi à Stockholm, le carrosse, repeint en 1751, a perdu son décor originel. « Projet de décoration de Jean Bérain pour le carrosse de gala de Charles XI de Suède et le carrosse de la duchesse d'Orléans », *Versailles à Stockholm, Dessins du Nationalmuseum, Peintures, Meubles et Arts Décoratifs des Collections Suédoises et Danoises*, Stockholm, Nationalmuseum, 1985, p. 205-213. Tyden-Jordan, Astrid, *Kröningsvagnen*, Stockholm, 1985. Tyden-Jordan, Astrid, « Carrosses de couronnement suédoise 1650-1751. Une importation de luxe depuis Paris », *Voitures, chevaux et attelages du XVI^e au XIX^e siècle*, Versailles, 2000, p. 157-169.

35-Conservé au château de Sondershausen. Lethgau, Anja, « Die goldene kutsche von Sondershausen. Ein Beitrag über die konstruktion, erhaltung und restaurierung der holzteile », *Achse, rad und wagen*, Wiehl, 1997, n° 5, pp. 138-145. Wackernagel, Rudolf, « Schlossmuseum Sondershausen. Eine unbekannte pariser karosse der Regence-zeit », *Achse, rad und wagen*, Wiehl, 1997, n° 5, pp. 108-111.

36-Conservé au Museu Nacional dos Coches à Lisbonne. Bessone, Silvana, *Le musée national des Carrosses, Lisbonne*, Paris, Réunion des Musées nationaux, Instituto portugues de Museus, 1993, p. 56-57.

37-Cf article de Hélène Palouzié dans cet ouvrage.

38-Lame de parchemin qu'on plaçait sous les motifs de guipure pour leur donner du relief.

39-Pommes : ornements de formes diverses en bronze ou en cuivre doré fixés sur l'impériale des voitures.

40-Cf l'article de Magdeleine Clermont-Joly et Ursula Mariak dans cet ouvrage.

41-Roubo, André-Jacob, *op. cit.*, Paris, 1771, p. 454.

42-Bergasse, Jean-Denis : « Béziers et les chaises à porteurs et identification de la chaise à porteurs décorée du ménage de Mercoret », *Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 9^e série, vol. 7, 2002-2003, p. 73-78.

43-Autres chaises du milieu du XVIII^e siècle peintes en camaïeu bleu : Béziers, collection privée ; Paris, musée des Arts décoratifs ; château de Vilarceaux ; Bordeaux, Chambre syndicale des Antiquaires de Bordeaux ; Choiseul, château de Breteuil ; Malte, Parish Church Museum ; Augsburg, collection Rudolf Stief. Le Musée Grobet-Labadié à Marseille en conserve une en camaïeu vert.

44-Vial, H., Marcel, A., Girodie, A., *Les artistes décorateurs du bois. Répertoire alphabétique des ébénistes, menuisiers, sculpteurs, doreurs sur bois etc., ayant travaillé en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, t.1, p. 236 - A.D. 31, 3 E 11990, devis du 25 juin 1725, cité par Marie Maggiani, *L'Entrée et le carrosse à Toulouse au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Bruno Tollon, Université de Toulouse II Le Mirail, 1999, p. 185.

45-Alexandre Dumas : *Mes mémoires* 1802-1830, R. Laffont, 1989, p. 318

46-Vial, H., Marcel, A., Girodie, A., *op. cit.*, t. 2, p. 241.

47-Vendue aux enchères à Lyon, le 15 juin 1993, étude Cheny et Scrive. *Gazette de l'Hôtel Drouot*, n° 23, 4 juin 1993, p. 113.

48-*Farsi portare in Carega, Portantine e livree per la nobilta genovese*, Galleria

nazionale di Palazzo Spinola, Genova, Soprintendenza per i beni artistici e storici della Liguria, quaderno n° 15, Genova, Tormena editore, 1995.

49-Piro, Nicholas de, *The Sedan Chair in Malta*, Valetta, Fondazzjoni Patrimonju Malti, 1993, et *The Sedan Chair in Malta. The Exhibitions Revisited*, Valetta, Fondazzjoni Patrimonju Malti, 2007.

50-Maggiani, Marie, *La parade citadine aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enquête méridionale sur la chaise à porteurs*, thèse de doctorat sous la direction de M. Bruno Tollon, Université Toulouse Le Mirail, 2007.

51-Ducastelle, Jean-Pierre, « Se déplacer en vinaigrette ! Mobilité et transport du XVII^e au XIX^e siècle », *Etudes et documents du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région*, t. XX, 2009, p. 349-388.

Bibliographie

Château

Cadotte (Henri de), « Les seigneurs de Calvisson depuis Guillaume de Nogaret ». *Calvisson, capitale de la Vaunage*. Association Maurice Aliger, 2011, tome I, p. 147-177.

Falgairolle (Prosper), « La restauration du château de Marsillargues en 1679 ». *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1922, p. 390-408.

Leenhardt (Albert), *Quelques belles résidences des environs de Montpellier*. Bellegarde : Sadag, 1932, 2^e série, p. 104.

Geneste (Maurice), *Le château de Marsillargues*, éd. Lacour, 1996.

Germain (Alexandre), « Une fête de chevalerie à Marsillargues en 1332 ». *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1875, p. 577-579.

Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis). *Montpellier : la demeure classique*. Paris : Imprimerie nationale, 1994, pp. 36, 138, 139, 147, 159, 188, 268, 272, 276.

Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis). « Marsillargues ». *Guide du patrimoine du Languedoc-Roussillon* (dir. Jean-Marie Pérouse de Monclos), Paris, Hachette, 1999.

Thomas (Louis-Jacques), *La vie privée de Guillaume de Nogaret*. Toulouse, Privat, 1904 - *L'héritage de Guillaume de Nogaret*, Montpellier, impr. Firmin et Montane, 1924.

Thuile (Jean), *Faïences anciennes à Montpellier du XVI^e au XVIII^e siècle, ses rapports avec la faïence nîmoise des XVI^e et XVIII^e siècles*, Paris : Champrosay, 1943, p. 272, pl. 3, fig. 100-101 et p. 375.

Thuile (Jean), Claparède (Jean), *La faïence de Montpellier*, Montpellier : musée Fabre, 1962, n° 60.

Tajan, Catalogue de vente Drouot. Collection de Monsieur Jean Thuile, Paris, Hôtel Drouot, 24 octobre 2007, p. 2 et pp. 101, 103-105.

Catalogue de l'exposition *Répertoire de la Faïence française*. Musée des Arts décoratifs, 1934.

Chaises à porteurs

Bergasse (Jean-Denis), « Béziers et les chaises à porteurs et identification de la chaise à porteurs décorée du ménage de Mercorent », *Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 9^e série, vol. 7, 2002-2003, p. 73-78.

Ducastelle (Jean-Pierre), « Se déplacer en vinaigrette ! Mobilité et transport du XVII^e au XIX^e siècle », *Etudes et documents du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région*, t. XX, 2009, p. 349-388.

Farsi portare in Carega. Portantine e livree per la nobiltà genovese, catalogue d'exposition du 12 avril au 16 juillet 1995, Galleria nazionale di Palazzo Spinola, Genova, Tormena Editore, 1995, 136 p.

Libourel (Jean-Louis), *Voitures hippomobiles. Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du patrimoine, 2005.

Maggiani (Marie), *La parade citadine aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enquête méridionale sur la chaise à porteurs*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Toulouse II, 2007.

Mercier (Louis-Sébastien), *Tableau de Paris*, première édition 1781-1783, nouvelle édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, volume 1, 1994, CCII-1908 p; volume 2, 1994.

Palouzié (Hélène), Dossier de protection de la chaise à porteurs de Marsillargues, 2004-2010. CRMH/DRAC Languedoc-Roussillon.

Piro (Nicholas de), *The Sedan Chair in Malta*, Valetta, Fondazzjoni Patrimonju Malti, 1993, et *The Sedan Chair in Malta. The Exhibitions Revisited*, Valetta, Fondazzjoni Patrimonju Malti, 2007.

Roubo (Jacques-André-Jacob), *L'Art du menuisier*, vol 3 : *L'art du menuisier-carrossier*, Paris, 1771.

Wilson (Geoffrey), *Poles apart. The public sedans of Bygone London*, Colchester, Connor and Butler, 2002.

Restauration de la chaise à porteurs de Marsillargues

Clermont-Joly (Magdeleine), Mariak (Ursula), *Restauration de la chaise à porteurs de Marsillargues*. Rapport d'activité d'Arc Nucleart, 2009-2010, p. 56-57. Rapport de restauration, CRMH/DRAC Languedoc-Roussillon, 2010.

Buhren (Véronique de), Rapport de *restauration du décor textile de la chaise à porteurs de Marsillargues*. CRMH/DRAC Languedoc-Roussillon, 2010.



Portrait de Jeanne-Pauline de Cheyla (1740-1823), épouse d'Anne-Joseph de Louet. Louis-Michel van Loo (1707-1771), 1760.

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) du Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des
monuments historiques (CRMH)
5, rue de la Salle l'Evêque
cs 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication
Didier Deschamps, directeur régional
des affaires culturelles

Rédacteur en chef
Delphine Christophe, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination éditoriale
Jackie Estimbre, chargée de la
valorisation du patrimoine, CRMH

Chargée de la diffusion
Sylvie Philippo
sylvie.philippo@culture.gouv.fr
Tél. 04 67 02 32 61

Conception graphique et réalisation
Charlotte Devanz

Photogravure et impression
Pure impression, Mauguio (34)

Achévé d'imprimer
Juillet 2012

Dépôt légal
Juillet 2012

ISBN n° 978-2-11-129722-7

Illustrations

© DRAC Languedoc- Roussillon / William Davis, sauf :
p. 8 © musée de la Marine / A. Fux
p. 11, 12 © Maggiani (DR)
p. 13 © Paris, BNF, Cabinet des Estampes
p. 14-15 © Région Languedoc-Roussillon / Inventaire général /Sebert,
2000
p. 16 © musée du Vieux Nîmes et musée Paul-Valéry de Sète
p. 17 copyright Tajan
p. 23 © Henri de Cadolle (DR)
p. 26 copyright Tajan
p. 35, 36, 37 © Région Languedoc-Roussillon / Inventaire général /
Jean-Claude Jacques, 2003
p. 38 © RMN-GP (Château de Versailles) / Gérard Blot
p. 43 © Paris, Bibliothèque de l'Union Centrale des Arts Décoratifs
(DR)
p. 44 © Paris, Petit Palais / Roger-Viollet
p. 45 © Prince Ernst August de Hanovre (DR)
p. 49 © Madrid, Biblioteca Nacional (DR)
p. 51 © RMN/ Thierry Le Mage
p. 52 à 60 © Arc-Nucléart
p. 62 à 66 © Lyon, musée des Tissus / V. de Buhren

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements à la ville de Marsillargues,
propriétaire du château et de la chaise à porteurs, en particulier à
Madame le Maire, Bernadette Vignon, qui a soutenu toutes les phases
du sauvetage de la chaise à porteurs, ainsi qu'à Jean-Paul Blachère
d'Amoureux, Henri de Cadolle, Bertrand Caron, Sarah Clinet, Stéphanie
Conedera, Laurent Deguara, Julien Duvaux, Romain Monteaux-Sar-
miento, Thierry de Seguins, Fabienne Tuset, Jean-Louis Vayssettes,
pour leur aide au cours de la réalisation de cet ouvrage.



monuments du objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du XX^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

La chaise à porteurs du château de Marsillargues

La chaise à porteurs du château de Marsillargues est un modèle exceptionnel comparable à celle conservée au musée du Petit Palais à Paris ou encore à celle de la collection du Prince Ernst Auguste de Hanovre. S'il existe un grand nombre de chaises à porteurs, rares sont les modèles de la première moitié du XVIII^e siècle à être conservés en France. Objet utilitaire conçu comme un objet d'intérieur qui participe à l'ornementation du château et n'en sort que pour de courtes visites, la chaise à porteurs se caractérise par la richesse de son décor. Par un éclairage à la fois historique et technique, les auteurs de l'ouvrage redonnent sa juste place à un objet peu étudié par les historiens de l'art.



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)
Diffusion gratuite - Ne peut être vendu
ISBN : 978-2-11-129722-7